



CPBBW
Comité Provincial
Bruxelles / Brabant Wallon



RÉCUPÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Version mise à jour le :

10.04.25

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues avant la date limite sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date limite
------	---------	--------	------	----------------------	-------------

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la date mentionnée :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date de perte de qualification
------	---------	--------	------	----------------------	--------------------------------

!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!

En cas de paiement après la perte de qualification, la réactivation sera effective à la plus prochaine mise à jour du listing.
Les montants non-payés pour le 30 juin de la saison en cours, seront majorés de 20% pour la saison suivante.

N° compte CP : BE50 2100 3624 5518

Pour toute question concernant ces frais, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur

Trésorier

didier.tourneur@skynet.be

+32 477 89 54 30

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue du Feuillage 23
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com